

NOTE

13

SUR LES BIENS

QUE

LES JESUITES

POSSEDAIENT EN CANADA,

ET

SUR L'AFFECTATION

QUE

Ces biens doivent recevoir aujourd'hui.

Quebec :

**De l'imprimerie d'Augustin Edé et Cie.
Près de l'Archevêché.**

1845.